

24 sep 2021 -13:53

## Conseil des ministres du 24 septembre 2021

Un Conseil des ministres électronique a eu lieu le vendredi 24 septembre 2021, sous la présidence du Premier ministre Alexander De Croo.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale  
Communication externe  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael  
Service Rédaction  
+32 2 287 41 92  
+32 477 59 14 37  
[christophe.springael@premier.fed.be](mailto:christophe.springael@premier.fed.be)

Sarah Delafortrie  
Service Rédaction  
+32 2 287 41 07  
[sarah.delafortrie@premier.fed.be](mailto:sarah.delafortrie@premier.fed.be)

24 sep 2021 -13:53

Appartient à Conseil des ministres du 24 septembre 2021

## Désignation de l'administrateur général et de l'administrateur général adjoint de l'ONEM

Sur proposition du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal visant à désigner les titulaires des fonctions de management d'administrateur général et d'administrateur général adjoint de l'Office national de l'Emploi (ONEM).

Sont désignés pour une période de six ans :

- Jean Marc Vandenberg, en tant que administrateur général
- Axel Delvoie, en tant qu'administrateur général adjoint

Les projets sont soumis à la signature du Roi

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail  
Rue Ducale, 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 207 16 00  
<https://dermagne.belgium.be>  
[contact@dermagne.fed.be](mailto:contact@dermagne.fed.be)

Nicolas Gillard  
Porte-parole (FR)  
+32 476 20 37 84  
[nicolas.gillard@dermagne.fed.be](mailto:nicolas.gillard@dermagne.fed.be)

Laurens Teerlinck  
Porte-parole (NL)  
+32 484 68 12 59  
[laurens.teerlinck@dermagne.fed.be](mailto:laurens.teerlinck@dermagne.fed.be)

24 sep 2021 -13:53

Appartient à Conseil des ministres du 24 septembre 2021

## Défense : contribution belge dans le cadre de la Task Force Takuba au Mali

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la contribution d'un officier chirurgical belge au sein de la *Special Operations Surgical Team* (SOST) française, dans le cadre de la Task Force Takuba au Mali.

L'officier chirurgical sera déployé de fin septembre jusqu'à début novembre 2021, à Menaka au Mali.

La Task Force Takuba est un groupement de forces spéciales européennes, initié par la France, qui conseille, assiste et accompagne les forces armées maliennes.

Cette mission permettra d'améliorer le partenariat opérationnel entre la France et la Belgique dans le domaine SOST.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense  
Rue Lambermont, 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 441 52 00  
<https://dedonder.belgium.be>  
[ludivine.dedonder@mil.be](mailto:ludivine.dedonder@mil.be)

Rodolphe Polis  
Porte-parole (FR)  
+32 478 33 57 35  
[rodolphe.polis@mil.be](mailto:rodolphe.polis@mil.be)

Cédric Maes  
Porte-parole (NL)  
+32 479 34 79 23  
[cedric.maes@mil.be](mailto:cedric.maes@mil.be)

24 sep 2021 -13:53

Appartient à Conseil des ministres du 24 septembre 2021

## Prolongation du taux réduit de TVA sur les masques buccaux et les gels hydroalcooliques

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à prolonger pour trois mois le taux réduit de TVA de 6 % sur les masques buccaux et les gels hydroalcooliques.

L'objectif du projet est d'assurer une continuité dans l'application de ce taux réduit de TVA à ces biens. Cette mesure contribue au soutien des biens de protection nécessaires à la prévention de la propagation du Covid-19. La prolongation temporaire couvre la période du 1er octobre au 31 décembre 2021.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

*Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal n° 20, du 20 juillet 1970, fixant les taux de la taxe sur la valeur ajoutée et déterminant la répartition des biens et des services selon ces taux en ce qui concerne les masques buccaux et les gels hydroalcooliques*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude  
Rue de la Loi, 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers  
Porte-parole  
+32 475 76 65 26  
[miet.deckers@vincent.minfin.be](mailto:miet.deckers@vincent.minfin.be)

24 sep 2021 -13:53

Appartient à Conseil des ministres du 24 septembre 2021

## Plan d'action pour la promotion du vélo : exécution au niveau fédéral

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la mise en place, au niveau fédéral, d'un Plan d'action pour la promotion du vélo 2021-2024.

Dans son accord de gouvernement, le gouvernement fédéral s'est fixé comme objectif de réaliser un transfert modal ambitieux. La mobilité active et le vélo en particulier jouent un rôle central dans cette démarche. Vu les effets positifs sur la santé, l'économie et le climat, l'ensemble des cellules stratégiques ont collaboré pour concevoir un Plan d'action pour la promotion du vélo, à l'image de ce qui se fait dans d'autres régions ou pays européens. Pour fédérer, faire connaître et rendre visible ce plan d'action, un logo a été créé et un nom générique imaginé : Be Cyclist.

Le Plan d'action est constitué de mesures uniquement basées sur des compétences fédérales, chacune dans les compétences de son ou sa ministre ou secrétaire d'Etat. Chaque ministre et secrétaire d'Etat veillera sur l'approbation nécessaire et la mise en œuvre de ses mesures.

Le Plan lui-même porte le caractère d'une déclaration d'intention. Les mesures ont été rassemblées, structurées et planifiées de façon à constituer un plan 2021-2024. Le Plan sera évalué une fois par an, en septembre. Un rapport d'évaluation final accompagnera la dernière évaluation en 2023.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 220 20 11  
<https://gilkinet.belgium.be>  
[info@gilkinet.fed.be](mailto:info@gilkinet.fed.be)

Benoit Ramacker  
Porte-parole (FR)  
+32 475 94 06 55  
[benoit.ramacker@gilkinet.fed.be](mailto:benoit.ramacker@gilkinet.fed.be)

Litte Frooninckx  
Porte-parole (NL)  
+32 499 59 17 74  
[litte.frooninckx@gilkinet.fed.be](mailto:litte.frooninckx@gilkinet.fed.be)